



UN HOMME CONDAMNE APRES AVOIR FRAPPE UN SAPEUR-POMPIER

Le 6 janvier 2019, les sapeurs-pompiers du centre de secours principal de Nîmes sont intervenus pour un accident de la route à Bouillargues. Un membre de la famille des victimes présent sur les lieux a insulté et outragé les sapeurs-pompiers à leur arrivée sur les lieux et a frappé d'un coup de poing au visage un des sapeurs-pompiers.

Le Sdis et les sapeurs-pompiers agressés ont déposé plainte.

L'audience en comparution immédiate a eu lieu ce matin au Tribunal Correctionnel de Nîmes. Le prévenu a été déclaré coupable de l'intégralité des faits qui lui étaient reprochés. En répression, le tribunal l'a condamné à 12 mois de prison dont 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve pour une durée de 2 ans avec obligation de travailler et d'indemniser les victimes.

Les constitutions de partie civile des sapeurs-pompiers et du Sdis 30 ont été jugées recevables et le dossier a été renvoyé sur intérêts civils à une date ultérieure. Cette décision n'est pas définitive et peut faire l'objet d'un appel.

Le Sdis du Gard et son conseil d'administration déplorent les agressions envers les sapeurs-pompiers et se félicitent de cette décision de justice.

Contact :

Cellule Communication
04.66.63.36.00
communication@sdis30.fr

Pour nous suivre, n'hésitez pas à cliquer sur les liens suivants :



Sapeurs-Pompiers du Gard



pompierdugard

YouTube

Sapeurs-Pompiers du Gard SDIS 30



@pompierdugard



pompierdugard



www.sdis30.fr